République Française
Département Mayenne
Commune de Grez-en-Bouère

Réunion de Conseil Municipal
Séance du 15 Octobre 2026

Nombre

de Membres en exercice 15

de Présents 12

de Votants 13

Date de la convocation : le 09 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze octobre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la mairie de Grez-en-Bouère, sous la présidence de Madame Le Maire, Nolwenn BOISSINOT.

Présents : M. Alain PAGERI, Mme Nathalie GABILLARD, M. Éric DONZALLAZ, Mme Mathilde BLANCHET (Adjoints au Maire), M. Sylvain JONCHERAY (arrivée à 19h55), Mme Manuela PANNIER, Mme Delphine HUGNET, Mme Honorine CARLIER, Mme Alexiane LEPAGE, M. Lorenzo DONATI et M. Vincent LAVAL formant la majorité des membres en exercice conformément aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Excusés : M. Matthieu POIRIER (pouvoir donné à M. Sylvain JONCHERAY), M. Alexis GAUTIER et M. Romain PRODHOMME

Absent : M. Sylvain JONCHERAY

Secrétaire de séance : Mme Delphine HUGNET

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2026

N° DE LA DÉLIBÉRATION	OBJET	Décision du Conseil Municipal
2026-10-15-01	Demande de création d'adresse : 10 TER rue du chêne	**Approuvée à l'UNANIMITÉ (11 VOIX POUR)**
2026-10-15-02	Demande de création d'adresse : 1, La Ribaudière	**Approuvée à l'UNANIMITÉ (11 VOIX POUR)**
2026-10-15-03	Demande de création d'adresse : 8 Route des Pierres	**Approuvée à l'UNANIMITÉ (11 VOIX POUR)**
2026-10-15-04	Proposition d'acquisition du 7 rue Villebois Mareuil	**Approuvée à l'UNANIMITÉ (11 VOIX POUR)**

2026-10-15-05	Demande de remboursement de l'OGEC suite au paiement de deux factures de fournitures scolaires pour l'école privée Saint Jean-Baptiste	**Approuvée à l'UNANIMITÉ (11 VOIX POUR)**
2026-10-15-06	Projet de rénovation du local 14 rue de la Libération (onglerie)	**Approuvée à l'UNANIMITÉ (13 VOIX POUR)**
2026-10-15-07	Augmentation du temps de travail de l'emploi d'agent de restauration à partir du 1er novembre 2026	**Approuvée à l'UNANIMITÉ (13 VOIX POUR)**

Affiché le 30 Octobre 2026
Le Maire, Nolwenn BOISSINOT